

## **Mandat**

### **Comité ontarien de la recherche en éducation**

#### **But**

Le Comité ontarien de la recherche en éducation (CORE) a pour but de promouvoir les activités de recherche et d'évaluation en éducation qui contribuent à l'avancement de l'éducation en Ontario. Il fait la promotion :

- de relations nouvelles ou améliorées et de la coordination entre les nombreux organismes et personnes participant à l'exécution et à l'utilisation de la recherche et de l'évaluation en éducation;
- d'une meilleure utilisation des talents, ressources et situations spécifiques de ces organismes et personnes;
- de la collaboration en recherche et en évaluation parmi les éducateurs, les chercheurs, les responsables des politiques et autres partenaires en éducation;
- de la concentration des efforts de recherche et d'évaluation sur des domaines qui contribueront à améliorer l'apprentissage des élèves;
- de l'identification des occasions de collaboration et de partenariat afin de faire progresser la recherche en éducation à titre de soutien à l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage.

#### **Contexte**

Lors du Colloque ontarien sur la recherche en éducation de 2006, qui s'est tenu à Toronto, les participantes et participants ont été invités à contribuer à la formation du CORE. Compte tenu de la diversité des participantes et participants à ce colloque, dont des chercheurs, des éducateurs et des responsables de l'élaboration des politiques publiques, un comité organisateur intérimaire a été chargé de mettre au point une ébauche préliminaire du mandat et de proposer un processus visant à identifier les coprésidents et les membres du CORE. Le comité organisateur intérimaire comprenait des représentants des communautés d'éducation et de recherche suivantes :

Association ontarienne des chercheurs et chercheuses en éducation  
Conseil canadien sur l'apprentissage

Société canadienne d'évaluation  
Conseil des doyens des facultés d'éducation  
Conseils scolaires de district de langue française et anglaise

### **Activités du CORE**

Les activités actuelles du CORE se concentrent sur ce qui suit :

- Faciliter la discussion et la collaboration parmi les conseils scolaires, les facultés d'éducation, les autres chercheurs universitaires, les chercheurs indépendants, les chercheurs d'organismes professionnels, les organismes communautaires, le ministère de l'Éducation et les autres ministères sur :
  - les priorités de recherche pour l'éducation en Ontario,
  - l'état des connaissances dans des domaines particuliers,
  - les occasions de faire avancer la recherche et les obstacles,
  - le potentiel de partenariats futurs entre les diverses parties.
- Faciliter la discussion entre les chercheurs qui travaillent en Ontario et sur la scène nationale et internationale.
- Contribuer à la planification et à la mise en œuvre du colloque annuel sur la recherche en éducation organisé par le ministère de l'Éducation.
- Faciliter les discussions lors du colloque annuel sur la recherche en éducation organisé par le ministère de l'Éducation.
- Faire la promotion des thèmes tirés du colloque annuel du Ministère.
- Promouvoir la prise de mesures en réaction aux thèmes, par l'entremise de leurs réseaux ainsi qu'à l'échelle du secteur d'intérêt.
- Tenir le Ministère au courant de ses activités. La fonction du CORE qui consiste à faire rapport sera de nature permanente et sera source de renseignements et de conseils visant l'amélioration des capacités de recherche et de l'utilisation de la recherche, ainsi que des liens professionnels entre chercheurs et responsables de l'élaboration des politiques publiques et en éducation.

### **Mesure du succès**

Les domaines suivants sont parmi ceux pour lesquels des indicateurs détaillés seront élaborés afin de juger du succès du CORE.

- Collaboration en recherche et en évaluation
  - Fréquence et portée de la collaboration en recherche et en évaluation en Ontario

- Pertinence de la recherche et de l'évaluation
  - Qualité, quantité et pertinence de la recherche et de l'évaluation relatives aux politiques et pratiques éducatives en Ontario
- Diffusion et utilisation des résultats de la recherche et de l'évaluation

### **Membres du CORE**

Le Comité ontarien de la recherche en éducation se compose de 15 membres, dont deux coprésidents et un membre d'office du Ministère. Les coprésidents viennent de l'extérieur du Ministère. Ils sont bien connus et respectés dans le domaine de l'éducation, des politiques publiques et de la recherche pertinente.

Le membre d'office du Ministère est la directrice générale de la recherche/la directrice de la Direction de la Stratégie de recherche et d'évaluation en éducation. Les noms des membres actuels du CORE se trouvent ci-dessous.

### **Sélection des membres**

De nouveaux membres du CORE sont choisis à la fin de chaque année. La sollicitation de candidatures est menée de manière concurrentielle. Tous les candidats et candidates, y compris ceux qui posent leur propre candidature, doivent satisfaire à un ensemble prédéterminé d'exigences. Ces exigences sont énoncées dans la lettre de sollicitation de candidatures.

### **Critères des membres**

Les membres et les coprésidents du CORE doivent satisfaire aux critères de qualification suivants. Ils doivent faire preuve :

- de vastes connaissances et/ou d'une expérience approfondie en recherche appliquée et/ou en évaluation se rapportant à l'éducation, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, à ses antécédents et à ses résultats.
- de la capacité de communiquer avec un vaste éventail de publics au sujet de la recherche et de l'évaluation relatives à l'éducation, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, à ses antécédents et à ses résultats.

- de vastes connaissances du système d'éducation de l'Ontario.
- de l'engagement à utiliser la recherche et l'évaluation dans la prise de décisions en éducation.
- d'expérience et d'engagement vis-à-vis de la mise sur pied de partenariats de travail pour la collaboration dans l'ensemble du milieu de la recherche, des politiques et des pratiques.
- d'autres expertises (p. ex. expérience pertinente dans l'application de la recherche au soutien et à l'amélioration des résultats en éducation, y compris dans d'autres instances).

### **Durée des fonctions**

Les membres du CORE sont nommés par le sous-ministre du ministère de l'Éducation. Les coprésidents sont nommés pour une durée renouvelable de deux ans, tout comme les autres membres du CORE, sauf les membres d'office. Étant donné qu'au cours de la première année du CORE, la durée des fonctions était d'un ou de deux ans, on n'a pas établi un système selon lequel le mandat de seulement la moitié des membres prenne fin chaque année, assurant ainsi au CORE une combinaison de membres nouveaux et chevronnés.

### **Rôle des membres**

Les membres du CORE :

- Encouragent, au sein de leurs propres réseaux, leurs collègues à mettre à contribution ressources et expérience en ce qui a trait à des enjeux partagés en matière de recherche en éducation, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.
- Aident à établir une présence publique du CORE, et à communiquer son mandat.
- Cernent les questions et les enjeux éducatifs pouvant faire l'objet d'exploration.
- Aident à stimuler l'échange de connaissances en recueillant des exemples d'initiatives actuelles de mise en pratique de la recherche au niveau du conseil, de l'école et de la classe, et encouragent les organismes pertinents à documenter et à diffuser ces exemples.
- Déterminent et diffusent les histoires et les modèles de réussite qui montrent comment élèves, enseignantes et enseignants, directrices et directeurs d'école, parents et districts scolaires, en partenariat avec les chercheuses et chercheurs et les

organismes, comblent efficacement l'écart entre la recherche et la pratique.

- Établissent des relations, des partenariats et des mesures de collaboration au sein du milieu général de la recherche sur les enjeux éducatifs relatifs à l'éducation élémentaire et secondaire en Ontario.

### **Rôle des membres d'office**

Les membres d'office proviennent du ministère de l'Éducation. Ils offrent une expertise de recherche en éducation ainsi que la perspective des politiques publiques sur les enjeux d'intérêt pour le CORE.

### **Réunions**

Le CORE se réunit au moins trimestriellement, en plus de participer au colloque annuel du Ministère sur la recherche en éducation.

### **Honoraires**

Les coprésidents et les membres du CORE reçoivent une allocation quotidienne pour leur participation aux activités du CORE qui entraînent une perte de revenu. Conformément à l'allocation quotidienne maximale autorisée par le Conseil du Trésor et aux pratiques de rémunération du Ministère à l'égard des membres d'un tel comité, les coprésidents reçoivent 350 \$ par jour, à raison de 7,25 heures par jour, jusqu'à concurrence d'un maximum de 20 jours par année. Les autres membres du CORE reçoivent une allocation quotidienne de 200 \$ par jour, à raison de 7,25 heures par jour, jusqu'à concurrence d'un maximum de 10 jours par année.

Les demandes des allocations quotidiennes et des autres dépenses engagées en travaillant pour le compte du CORE sont réglées selon les directives du ministère et du gouvernement provincial. Des reçus appropriés et/ou de la facture signée doivent être soumis à la Direction des politiques et des programmes du ministère de l'Éducation.

### **Ressources du CORE**

Le soutien de bureau au CORE est fourni par la Direction de la Stratégie de Recherche et d'Évaluation en Éducation du ministère de l'Éducation. Ce soutien comprend la tenue des procès-verbaux des réunions du

CORE; l'organisation de la logistique des réunions; la communication des priorités du Ministère au CORE; la collecte et la diffusion de renseignements sur les initiatives et les conclusions de la recherche liées aux objectifs du CORE et aux priorités éducatives de l'Ontario; ainsi que l'organisation du colloque annuel.

### **Examen du mandat**

Après chaque année d'activité, le Ministère examinera si le CORE a réalisé des progrès relativement à ses objectifs et/ou si ces objectifs et le mandat exigent des modifications.

**Annexe : Liste des membres du Conseil ontarien de la recherche  
en éducation**

<b>Nom</b>	
<b>Coprésidents</b>	
1	Joan Green Coprésident
2	Ben Levin Coprésident
<b>Autres membres</b>	
3	Kathryn Bennett Professeure, Université McMaster
4	Serge Boulé Directeur de recherche, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
5	Chris Conley Analyste-rechercheur, Durham District School Board
6	Christa Freiler Directrice, Association canadienne d'éducation
7	Carl James Professeur, Université York
8	Don Klinger Professeur agrégé, Université Queen's
9	Luis Radford Professeur, Université Laurentienne
10	Kathy Short Psychologue, Hamilton-Wentworth District School Board
11	Linda Staudt Surintendante, Windsor-Essex Catholic DSB
12	Erica vanRoosmalen Agente en chef, Halton Catholic District School Board

13	Lyn Vause  Adjointe de direction, Ontario English Catholic Teachers' Association
14	Louis Volante  Professeur agrégé, Université Brock
15	Doris McWhorter - <b>Membre d'office du ministère</b>  Directrice intérimaire Direction de la stratégie de recherche et d'évaluation en éducation Ministère de l'éducation